

BEMERKUNGEN ZUR THEORIE UND PRAXIS DER TRAUMDEUTUNG

1922 [1923 c]

Première publication

1923 *Int. Z. Psychoanal.*, 9 (1), p. 1-11.

Principales éditions allemandes

1925 *Gesammelte Schriften*, t. III, p. 305-318.

1940 *Gesammelte Werke*, t. XIII, p. 301-314.

1975 *Studienausgabe, Ergänzungsband*, p. 259-270.

Traduction anglaise

1961 *Standard Edition*, t. XIX, p. 109-121 : Remarks on the Theory and Practice of Dream-Interpretation.

Traductions françaises

1978 Remarques sur la théorie et la pratique de l'interprétation du rêve, traduit par J. Laplanche, *Psychanal. Université*, 3 (12), p. 553-562.

1985 Même titre, traduit par J. Laplanche in S. Freud, *Résultats, idées, problèmes II*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 79-91.

Article écrit à Gastein en juillet 1922 et publié en janvier 1923. Freud en avait exposé les grandes lignes aux membres du Comité (cf. *supra*, p. 100), lors de l'excursion dans le Harz en septembre 1921.

REMARQUES SUR LA THÉORIE ET LA PRATIQUE DE L'INTERPRÉTATION DU RÊVE

La circonstance fortuite, qui fait que les dernières éditions de l'« Interprétation du rêve »^a ont été fabriquées par planches stéréotypées, m'amène à publier indépendamment les remarques suivantes, qui sinon auraient trouvé place dans le texte en tant que modifications ou intercalations.

Lors de l'interprétation d'un rêve dans l'analyse, on a le choix entre diverses techniques.

On peut *a)* procéder chronologiquement et faire apporter par le rêveur les idées qui lui viennent sur les éléments du rêve, dans l'ordre de succession que ces éléments observent dans le récit du rêve. Ceci est le comportement classique, originel, que je continue à tenir encore pour le meilleur quand on analyse ses propres rêves.

Ou bien on peut *b)* faire partir le travail d'interprétation de tel ou tel élément privilégié du rêve, que l'on va extraire du rêve, par ex. le morceau le plus frappant de celui-ci ; ou celui qui possède la plus grande netteté ou la plus grande intensité sensorielle, ou encore, se rattacher à une parole contenue dans le rêve, dont on attend qu'elle conduise au souvenir d'une parole provenant de la vie de veille.

a. *Die Traumdeutung, GW*, II-III ; *OCF.P*, IV. Il s'agit de la sixième (1921) ou de la septième (1922) édition.

On peut *c)* faire tout d'abord tout à fait abstraction du contenu manifeste et à la place demander au rêveur quels événements du jour précédent se joignent dans son association au rêve raconté.

Enfin on peut *d*), quand le rêveur est déjà familiarisé avec la technique de l'interprétation, renoncer à toute prescription et s'engager à lui quant aux idées lui venant sur le rêve, avec lesquelles il veut commencer. Je ne puis affirmer que l'une ou l'autre de ces techniques soit préférable et livre en général de meilleurs résultats.

Incomparablement plus significative est la circonstance suivante : le travail d'interprétation s'effectue-t-il sous une haute ou une basse pression de résistance, ce sur quoi l'analyste ne reste en fait jamais longtemps dans le doute. En cas de haute pression on parvient peut-être à apprendre de quelles choses traite le rêve, mais on ne peut deviner ce qu'il énonce sur ces choses. C'est comme si l'on écoutait une conversation éloignée ou tenue à voix basse. On se dit alors que d'une collaboration avec le rêveur il ne peut guère être question, on décide de ne pas trop se tracasser et de ne pas trop l'aider, on se contente de lui proposer quelques traductions de symboles, que l'on tient pour vraisemblables.

La majorité des rêves dans des analyses difficiles est de cette espèce, si bien qu'on ne peut en apprendre beaucoup sur la nature et le mécanisme de la formation du rêve, encore moins obtiendra-t-on des renseignements sur cette chère question : où donc l'accomplissement de souhait du rêve se cache-t-il ?

En cas de pression de résistance extrêmement haute, il se produit ce phénomène que l'association du rêveur va en étendue au lieu d'aller en profondeur. A la place des associations souhaitées sur le rêve raconté, viennent sans cesse au jour de nouveaux morceaux de rêve, qui eux-mêmes restent dénués d'association. C'est seulement lorsque la résistance se tient dans des limites mesurées qu'apparaît le tableau bien connu du travail d'interprétation, à savoir que les associations du rêveur divergent largement à partir des éléments mani-

festes, si bien qu'un grand nombre de thèmes et de cercles de représentations sont touchés, jusqu'à ce qu'ensuite une seconde série d'associations converge rapidement à partir de là vers les pensées du rêve recherchées.

Alors devient aussi possible la collaboration de l'analyste avec le rêveur ; en cas de pression de résistance haute, elle ne serait même pas appropriée.

Bon nombre de rêves qui surviennent pendant les analyses sont intraduisibles, même s'ils n'affichent pas précisément la résistance. Ils représentent de libres élaborations des pensées de rêve latentes qui sont à sa base et sont comparables à des œuvres littéraires bien réussies, artistiquement surélaborées, dans lesquelles on trouve les motifs de base, certes encore reconnaissables, mais utilisés dans toutes sortes de bouleversements et de transformations. De tels rêves servent dans la cure comme introduction à des pensées et souvenirs du rêveur sans que leur contenu lui-même ait à entrer en ligne de compte.

On peut différencier des rêves d'en haut et des rêves d'en bas, à condition de ne pas concevoir cette différence de manière trop tranchée. Les rêves d'en bas sont ceux qui sont incités par la force d'un souhait inconscient (refoulé) qui s'est procuré une représentance dans n'importe quels restes du jour. Ils correspondent à des irritations du refoulé dans la vie de veille. Les rêves d'en haut sont à assimiler à des pensées du jour ou intentions du jour, qui ont réussi à aller se chercher nuitamment un renforcement provenant du refoulé scindé du moi. L'analyse fait alors en règle générale abstraction de cet auxiliaire inconscient et effectue l'insertion des pensées de rêve latentes dans la trame du penser de veille. Aucune modification de la théorie du rêve n'est requise par cette différenciation.

IV

Dans bien des analyses ou durant certaines séquences d'une analyse apparaît une séparation de la vie de rêve d'avec la vie de veille, semblable à la mise à part d'avec le penser de veille de l'activité de fantaisie qui entretient une *continued story*^a (un roman en rêve diurne). Un rêve se rattache alors à l'autre, prend pour point central un élément qui, dans le précédent, fut effleuré en passant, etc. Beaucoup plus fréquemment toutefois se rencontre l'autre cas où les rêves ne sont pas accrochés l'un à l'autre mais s'intercalent entre des morceaux successifs du penser de veille.

V

L'interprétation d'un rêve se divise en deux phases, la traduction et l'appréciation ou exploitation de celui-ci. Pendant la première on ne doit se laisser influencer par aucune sorte de prise en considération de la seconde. C'est comme lorsqu'on a devant soi un chapitre d'un auteur de langue étrangère, par ex. de Tite-Live. D'abord on veut savoir ce que Tite-Live raconte dans ce chapitre, ensuite seulement intervient la discussion pour savoir si ce qui est lu est un compte rendu historique, ou une légende ou une digression de l'auteur.

Mais quelles conclusions est-on en droit de tirer d'un rêve correctement traduit ? J'ai l'impression que la pratique analytique n'a pas toujours évité ici erreurs et surestimations, et cela en partie par un respect excessif pour le « mystérieux inconscient ».

On oublie là trop facilement qu'un rêve n'est le plus souvent qu'une pensée comme une autre, rendue possible par le relâchement de la censure et le renforcement inconscient, et déformée par l'action exercée par la censure et l'élaboration inconsciente.

Prenons l'exemple de ce qu'on appelle rêves de guérison. Quand

a. histoire continue.

un patient a eu un de ces rêves dans lequel il semble se soustraire aux restrictions de la névrose, surmontant par ex. une phobie ou abandonnant une liaison de sentiment, nous sommes enclins à croire qu'il a fait un grand progrès, qu'il est prêt à se plier à une nouvelle situation de vie, qu'il commence à tabler sur sa santé, etc. Cela peut bien être souvent exact, mais tout aussi souvent de tels rêves de guérison n'ont que la valeur de rêves de commodité, ils signifient le souhait d'être enfin en bonne santé afin de s'épargner un nouveau morceau de travail analytique qu'ils sentent imminent. En ce sens, des rêves de guérison se produisent, par ex., fort fréquemment lorsque le patient doit entrer dans une nouvelle phase du transfert, pénible pour lui. Il se comporte alors tout à fait comme bien des névrosés qui se déclarent guéris après quelques heures d'analyse parce qu'ils veulent échapper à tout le désagréable qui a encore à accéder à la parole dans l'analyse. Les névrosés de guerre, qui renonçaient à leurs symptômes parce que la thérapie des médecins militaires s'entendait à leur rendre l'état de malade encore plus inconfortable qu'ils n'avaient trouvé le service au front, ont obéi eux aussi aux mêmes conditions économiques, et dans les deux cas les guérisons ne se sont pas avérées solides.

VI

Il n'est vraiment pas si facile de décider de conclusions générales concernant la valeur de rêves correctement traduits. Quand il existe chez le patient un conflit d'ambivalence, une pensée hostile qui émerge en lui ne signifie certainement pas un surmontement durable de la motion tendre, donc une décision du conflit, et un rêve à contenu hostile équivaut à tout aussi peu cette signification. Durant un tel conflit d'ambivalence, chaque nuit apporte souvent deux rêves dont chacun prend une position différente. Le progrès consiste alors en ceci qu'une isolation fondamentale des deux motions contrastantes a réussi, et que chacune d'elles, avec l'aide des renforcements inconscients, peut être poursuivie et envisagée jusqu'à son extrême. Parfois l'un des deux rêves ambivalents a été oublié, on ne doit pas alors se laisser abuser et admettre que maintenant la décision est tom-

bée en faveur de l'un des deux côtés. L'oubli de l'un des rêves montre, il est vrai, que pour le moment l'une des directions a le dessus, mais cela ne vaut que pour ce jour-là et peut se modifier. La nuit suivante amènera peut-être au premier plan la manifestation opposée. Comment le conflit se présente effectivement, cela ne peut se deviner qu'en prenant en considération toutes les autres informations, y compris celles de la vie de veille.

VII

Une autre question est en intime corrélation avec celle de l'évaluation des rêves, celle de leur influençabilité par « suggestion » médicale. Peut-être l'analyste sera-t-il tout d'abord pris d'effroi, si on lui rappelle cette possibilité ; s'il y réfléchit de plus près, son effroi cédera certainement la place à la reconnaissance du fait qu'influencer les rêves du patient n'est pas davantage pour l'analyste une infortune ou une honte que d'orienter ses pensées conscientes.

Que le contenu manifeste des rêves soit influencé par la cure analytique, cela n'a même pas à être prouvé. Cela découle certes déjà de la reconnaissance du fait que le rêve se rattache à la vie de veille et en élabore les incitations. Ce qui se passe dans la cure analytique appartient naturellement aussi aux impressions de la vie de veille et bientôt aux plus fortes de celle-ci. Il n'y a donc pas motif à s'étonner de ce que le patient rêve de choses que le médecin a discutées avec lui et dont il a éveillé en lui l'attente. Pas plus de motif à s'étonner en tout cas que n'en contient le fait bien connu des rêves « expérimentaux ».

307 L'intérêt se porte maintenant sur la question de savoir si les pensées de rêve latentes, à dégager par l'interprétation, peuvent être influencées, suggérées par l'analyste. A cela la réponse ne peut qu'être de nouveau : Bien sûr que oui, car une part de ces pensées de rêve latentes correspond à des formations de pensée préconscientes, tout à fait capables de conscience, par lesquelles le rêveur aurait éventuellement pu réagir aussi pendant la veille aux incitations du médecin, que les répliques de l'analyste aillent dans la même direction que ces incitations ou qu'elles s'y opposent. Remplace-t-on le rêve

308 par les pensées de rêve contenues en lui, alors la question de savoir jusqu'où on peut suggérer des rêves coïncide justement avec celle, plus générale, de savoir jusqu'à quel point, dans l'analyse, le patient est accessible à la suggestion.

Sur le mécanisme même de la formation du rêve, sur le travail de rêve proprement dit, on n'acquiert jamais d'influence ; à cela on peut tenir fermement.

En dehors de la part constituée par les pensées de rêve préconscientes dont il a été discuté, tout rêve véritable contient des indications sur les motions de souhait refoulées auxquelles il doit sa possibilité de formation. Celui qui doute dira de celles-ci qu'elles apparaissent dans le rêve parce que celui qui rêve sait qu'il doit les apporter, qu'elles sont attendues par l'analyste. L'analyste, lui, pensera à bon droit autrement.

Quand le rêve apporte des situations qui peuvent être interprétées en référence à des scènes provenant du passé du rêveur, la question de savoir si l'influence médicale peut aussi être partie prenante dans ces contenus du rêve semble être particulièrement significative. Cette question devient plus pressante que partout ailleurs dans les rêves qu'on appelle confirmants, boitant à la traîne de l'analyse. Chez certains patients on n'en obtient aucun autre. Ils reproduisent les expériences vécues oubliées de leur enfance seulement après qu'on eut construit celles-ci à partir de symptômes, d'idées incidentes et d'indications, et qu'on leur eut communiqué cela. Cela donne alors les rêves confirmants, contre lesquels s'exprime toutefois ce doute qu'ils seraient totalement sans force probante, puisqu'ils peuvent être fantasiés sur l'incitation du médecin au lieu d'être promus à la lumière à partir de l'inconscient du rêveur. On ne peut dans l'analyse esquiver cette situation plurivoque, car si avec ces patients on n'interprète, ne construit, ni ne communique, on ne trouve jamais l'accès au refoulé en eux.

308 L'état des choses prend une forme favorable si à l'analyse d'un tel rêve confirmant, boitant à la traîne, se rattachent immédiatement des sentiments de souvenir concernant ce qui jusque-là était oublié.

Le sceptique a alors l'échappatoire de dire que ce sont des illusions du souvenir. La plupart du temps d'ailleurs de tels sentiments de souvenir ne sont pas présents. Le refoulé n'est admis que par mor-

ceaux et chaque incomplétude inhibe ou retarde la formation d'une conviction. Il peut aussi s'agir non pas de la reproduction d'un événement effectif oublié, mais de la promotion d'une fantaisie inconsciente, pour laquelle un sentiment de souvenir n'est jamais à attendre, mais pour laquelle un sentiment de subjective conviction reste un jour possible.

Les rêves de confirmation peuvent-ils donc être effectivement des succès de la suggestion, donc des rêves de complaisance ? Les patients qui n'apportent que des rêves de confirmation sont les mêmes chez qui le doute joue le rôle de la résistance principale. On ne tente pas de crier plus fort que ce doute par voie d'autorité ou de l'abattre à coups d'arguments. Il ne peut que persister jusqu'à ce que dans le cours ultérieur de l'analyse il vienne à liquidation. Même l'analyste a le droit dans tel ou tel cas de maintenir un tel doute. Ce qui finit par lui donner la certitude, c'est justement la complication de la tâche qui lui est imposée, comparable à la solution d'un de ces jeux d'enfants appelés « puzzles ». Là, un dessin coloré, qui est collé sur une planchette de bois et rentre exactement dans un cadre de bois, a été découpé en de nombreux morceaux qui sont délimités par les lignes courbes les plus irrégulières qui soient. Si on réussit à ordonner le tas désordonné de plaquettes de bois, dont chacune porte un morceau incompréhensible de dessin, de telle sorte que le dessin devienne sensé, qu'il ne reste nulle part une lacune entre les emboîtements et que l'ensemble emplisse tout le cadre, si toutes ces conditions sont remplies, on sait alors qu'on a trouvé la solution du puzzle et qu'il n'y en a pas d'autre.

Une telle comparaison ne peut naturellement rien signifier pour l'analysé, alors que le travail analytique est inachevé. Je me souviens ici d'une discussion que j'eus à mener avec un patient dont l'extraordinaire position d'ambivalence se manifestait dans le doute marqué de contrainte, le plus fort qui soit. Il ne contestait pas les interprétations de ses rêves et était très saisi par leur concordance avec les conjectures que j'avais exprimées. Mais il demandait si ces rêves confirmants ne pouvaient pas être l'expression de sa docilité à mon égard. Lorsque je fis valoir que ces rêves avaient apporté aussi une somme de détails dont je ne pouvais avoir idée, et que son comportement ordinaire dans la cure ne témoignait pas précisément de doci-

lité, il se tourna vers une autre théorie et demanda si son souhait narcissique d'être à l'avenir en bonne santé ne pouvait pas l'avoir amené à produire de tels rêves, puisque je lui avais bien fait entrevoir la guérison s'il pouvait admettre mes constructions. Je fus forcé de répondre que rien jusque-là n'était venu à ma connaissance d'un tel mécanisme de la formation du rêve, mais la décision vint par une autre voie. Il se souvint de rêves qu'il avait eus avant d'entrer en analyse, et même avant d'en avoir appris quoi que ce soit, et l'analyse de ces rêves exempts du soupçon de suggestion produisit les mêmes interprétations que celle des rêves ultérieurs. Sa contrainte à la contradiction trouva certes encore l'échappatoire de dire que les rêves antérieurs avaient été moins clairs que ceux survenus pendant la cure, mais à moi, la concordance suffisait. Je suis d'avis qu'il est bon de toute façon de penser, à l'occasion, que les hommes avaient déjà coutume de rêver avant qu'il y eût une psychanalyse.

VIII

Il se pourrait bien que les rêves dans une psychanalyse réussissent à amener au jour le refoulé dans une plus large mesure que les rêves en dehors de cette situation. Mais cela ne peut être démontré car les deux situations ne sont pas comparables ; l'exploitation dans l'analyse est une visée qui à l'origine se situe tout à fait loin du rêve. Par contre il ne peut faire aucun doute que, à l'intérieur d'une analyse, beaucoup plus du refoulé est promu au jour en rattachement à des rêves qu'avec l'aide des autres méthodes ; pour ce rendement supérieur, il doit forcément y avoir un moteur, une puissance inconsciente qui, pendant l'état de sommeil, est mieux en état qu'autrement d'apporter un soutien aux visées de l'analyse. Or on ne peut guère pour cela avoir recours à un autre facteur que la docilité issue du complexe parental de l'analysé envers l'analyste, donc la part positive de ce que nous appelons le transfert, et en fait, dans de nombreux rêves qui ramènent de l'oubli et du refoulé, il ne se laisse découvrir aucun autre souhait inconscient auquel on pourrait imputer la force de pulsion pour la formation du rêve. Si donc quelqu'un veut affir-

mer que la plupart des rêves exploitables dans l'analyse sont des rêves de complaisance et doivent leur apparition à la suggestion, il n'y a là, du point de vue de la théorie analytique, rien à objecter. Il ne me reste alors plus qu'à renvoyer aux discussions de mes « Leçons d'introduction »^a, où est traité le rapport du transfert à la suggestion et où est exposé combien la reconnaissance de l'action de la suggestion, au sens où nous l'entendons, porte peu préjudice à la fiabilité de nos résultats.

311 Je me suis occupé dans l'écrit « Au-delà du principe de plaisir »^b du problème économique de savoir comment les expériences vécues, pénibles à tout point de vue, de la période sexuelle infantile-précoce peuvent réussir à se forcer une voie vers une espèce quelconque de reproduction. Il me fallut leur concéder, dans la contrainte de répétition, une pulsion vers le haut extraordinairement forte qui maîtrise le refoulement, lequel, au service du principe de plaisir, pèse sur elles, mais cependant pas avant que le « travail de la cure allant à sa rencontre n'ait relâché le refoulement »^c. Il faudrait intercaler ici que c'est le transfert positif qui fournit cette aide à la contrainte de répétition. Il s'est ainsi constitué une alliance de la cure avec la contrainte de répétition, alliance qui se dirige d'abord contre le principe de plaisir, mais veut dans sa visée dernière ériger le règne du principe de réalité. Comme je m'en suis expliqué en cet endroit, il n'arrive que trop fréquemment que la contrainte de répétition se libère des obligations de cette alliance et ne se contente pas du retour du refoulé sous la forme d'images de rêve.

IX

Pour autant que je sache à ce jour, les rêves dans la névrose traumatique fournissent l'unique exception effective, les rêves de punition l'unique exception apparente à la tendance du rêve à accomplir

a. *Vorlesungen zur Einführung in die Psychoanalyse* (Leçons d'introduction à la psychanalyse), *GW*, XI; *OCF.P*, XIV; XXVIII^e leçon, *La thérapie analytique*.

b. *Jenseits des Lustprinzips*, *GW*, XIII, p. 16 et suiv.; *OCF.P*, XV.

c. *GW*, XIII, p. 18; *OCF.P*, XV.

le souhait. Dans ces derniers s'établit l'état de fait remarquable, qu'à proprement parler rien des pensées de rêve latentes n'est accueilli dans le contenu de rêve manifeste, mais qu'à leur place vient quelque chose de tout à fait autre, qui doit être décrit comme une formation réactionnelle contre les pensées de rêve, comme récusation et pleine opposition envers elles. Une telle intervention contre le rêve, on ne peut l'attribuer qu'à l'instance du moi critique et il faut de ce fait admettre que celle-ci, stimulée par l'accomplissement de souhait inconscient, s'est temporairement réinstaurée même pendant l'état de sommeil. Elle aurait pu aussi réagir par le réveil à ce contenu de rêve non souhaité, mais elle trouva dans la formation du rêve de punition une voie pour éviter la perturbation du sommeil.

312 Ainsi par ex. pour les rêves bien connus du poète Rosegger^a, que je mentionne dans « L'interprétation du rêve »¹, il faut supposer un texte réprimé au contenu orgueilleux, vantard, mais le rêve effectif lui reprochait : « Tu es un compagnon tailleur incapable. » Il serait naturellement absurde de rechercher une motion de souhait refoulée comme force de pulsion de ce rêve manifeste ; on doit se contenter de l'accomplissement de souhait de l'autocritique.

Le déconcertement devant un tel mode de construction du rêve s'atténue si on considère combien il est courant, pour la déformation du rêve au service de la censure, de mettre à la place d'un élément pris isolément quelque chose qui, en un sens quelconque, est son contraire ou son opposé. A partir de là, il n'y a qu'un court chemin jusqu'au remplacement d'un morceau caractéristique du contenu de rêve par une contradiction exerçant une défense, et un pas de plus conduit au remplacement de tout le contenu de rêve choquant par le rêve de punition. De cette phase intermédiaire de la falsification du contenu manifeste, j'aimerais communiquer un ou deux exemples caractéristiques.

Tiré du rêve d'une jeune fille qui a une forte fixation au père et qui s'exprime difficilement dans l'analyse : elle est assise dans la chambre avec une amie, habillée seulement d'un kimono. Un monsieur entre, devant lequel elle se sent gênée. Mais le monsieur dit : « Tiens, c'est la

1. *Die Traumdeutung*, *GW*, II-III, p. 476-478; *OCF.P*, IV.

a. Peter Rosegger (1843-1918).

313

jeune fille que nous avons une fois déjà vue si joliment habillée. » — Le monsieur, c'est moi et, en remontant plus loin, le père. De ce rêve, il n'y a cependant rien à tirer, tant que nous ne nous décidons pas à remplacer dans le discours du monsieur l'élément le plus important par son opposé : « C'est la jeune fille qu'une fois j'ai déjà vue déshabillée et alors si jolie. » Enfant, entre trois et quatre ans, elle a dormi pendant un certain temps dans la même chambre que son père, et tous les indices montrent qu'elle avait coutume alors de se découvrir dans son sommeil pour plaire au père. Le refoulement, depuis lors, de son plaisir-désir d'exhibition motive aujourd'hui son attitude renfermée dans la cure, son déplaisir à se montrer dévoilée.

Tiré d'une autre scène du même rêve : elle lit sa propre histoire de malade, sous forme imprimée. Il s'y trouve qu'un jeune homme assassine sa bien-aimée — cacao —, cela appartient à l'érotisme anal. Le dernier point est une pensée qu'elle a dans le rêve à la mention du cacao. — L'interprétation de ce morceau de rêve est encore plus difficile que celle du précédent. On apprend finalement qu'elle a lu avant de s'endormir l' « Histoire d'une névrose infantile »^a (cinquième suite de la *Sammlung kleiner Schriften*), dont une observation de coït des parents, réelle ou fantasiée, constitue le centre. Cette histoire de malade, elle l'a une fois déjà auparavant mise en relation avec sa propre personne, indice non isolé que chez elle aussi une telle observation entre en ligne de compte. Le jeune homme qui assassine sa bien-aimée est de fait une nette allusion à la conception sadique de la scène de coït, mais l'élément suivant, le cacao, s'en éloigne beaucoup. Au cacao, tout ce qu'elle sait associer c'est que sa mère a l'habitude de dire que le cacao donne mal à la tête, par d'autres femmes aussi elle prétend avoir entendu dire la même chose. Du reste, elle s'est pendant un certain temps identifiée avec la mère précisément par de tels maux de tête. Je ne peux trouver à vrai dire aucune autre connexion entre les deux éléments de rêve que par l'hypothèse qu'elle veut faire diversion aux déductions tirées de l'observation de coït. Non, cela n'a rien à voir avec la procréation. Les enfants viennent de quelque chose que l'on mange (comme dans le conte), et la mention de l'érotisme

anal qui, dans le rêve, a l'aspect d'une tentative d'interprétation, complète par l'adjonction de la naissance anale la théorie infantile appelée à l'aide.

X

314

On entend à l'occasion manifester de l'étonnement de ce que le moi du rêveur apparaît deux ou plusieurs fois dans le rêve manifeste, une fois en propre personne et les autres fois caché derrière d'autres personnes. L'élaboration secondaire a de toute évidence déployé ses efforts pendant la formation du rêve pour en finir avec cette multiplicité du moi qui ne rentre dans aucune situation scénique, mais par le travail d'interprétation elle est réinstaurée. Elle n'est pas, en soi, plus remarquable que l'occurrence du moi sous plusieurs formes dans une pensée éveillée, notamment lorsque le moi s'y décompose en sujet et objet, s'oppose comme instance observante et critique à l'autre part, ou compare son être présent à un être remémoré, passé, qui fut aussi un jour moi^a. Ainsi par ex. dans les phrases : « Quand je^b pense à ce que j'^b ai fait à cet homme » et « quand je^b pense que je^b fus aussi un jour un enfant ». Mais que toutes les personnes qui surviennent dans le rêve doivent avoir valeur de parties clivées et de représentances du moi propre, c'est ce que je voudrais repousser comme une spéculation sans contenu et sans justification. Il nous suffit de maintenir que la séparation du moi d'avec une instance observante, critiquante, punissante (idéal du moi) entre aussi en ligne de compte pour l'interprétation du rêve.

a. *Aus der Geschichte einer infantilen Neurose* (A partir de l'histoire d'une névrose infantile), *GW*, XII ; *OCF.P*, XIII.

a. *Ich.*
b. *ich.*